

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF AU COLLEGE LEOPOLD SEDAR SENGHOR : CONCURRENCE OU COMPLEMENTARITE AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN PLACE ?

L'accompagnement éducatif¹ constitue un dispositif cohérent qui contribue à la mise en place d'un **parcours personnalisé de réussite au collège** pour que **tous les élèves acquièrent les compétences et les connaissances du socle commun**.

En quoi l'accompagnement éducatif complète-t-il, renforce-t-il et appuie-t-il les choix pédagogiques qui sont faits dans le cadre du projet d'établissement ?

Nous examinerons, d'une part, les articulations qui peuvent exister entre ce qui se passe dans le cadre de l'accompagnement éducatif et les grands « chantiers » menés au collège ; d'autre part, nous préciserons à la fois quels sont les leviers et les points forts du projet mais aussi les limites et les difficultés rencontrées.

DE LA NOTATION A L'EVALUATION

Depuis 2006 et sa « labellisation » Réseau Ambition Réussite (RAR), le collège travaille à la mise en place de **l'évaluation par compétences**. Initié en français et mathématiques suite à la demande des IA-IPR et grâce à la mise en place des groupes de besoins, ce type d'évaluation concerne aujourd'hui toutes les disciplines et quasiment l'ensemble des professeurs. A chaque devoir, les professeurs objectivent les compétences à valider et remplissent une grille d'évaluation jointe au devoir et restituée aux élèves. Ces grilles sont photocopiées et agrafées aux bulletins trimestriels. Elles constituent un premier pas vers la mise en place du livret de compétences de l'élève.

L'accompagnement éducatif participe à l'acquisition par tous les élèves du socle commun de connaissances et de compétences. **L'autonomie et l'initiative** (Pilier 7 du socle) et la **maîtrise de la langue française** (Pilier 1 du socle) constituent les deux compétences particulièrement visées dans le cadre de l'accompagnement éducatif, notamment avec les élèves de 6^e pendant les études dirigées². Pour chacune de ces compétences un domaine³ (et un seul) a été retenu⁴ et chaque domaine a été décliné en plusieurs capacités.

L'évaluation de la maîtrise de ces deux compétences se fait par le biais d'une fiche (*voir annexe 1*). Ainsi, chaque mois, chaque intervenant la remplit pour chaque élève. Une copie de cette fiche est jointe au bulletin trimestriel des élèves de 6^e (2^e et 3^e trimestre). Chaque compétence est validée à partir du moment où un nombre élevé de capacités sont jugées acquises, même si certaines restent « en cours d'acquisition ». **La validation** de ces deux compétences, dans le contexte de l'accompagnement éducatif, se fait à l'issue du 3^e trimestre.

LA CENTRATION SUR LES APPRENTISSAGES

¹ Pour une description de l'ensemble du dispositif, se référer au n° 12 de « Autour de l'école », mars 2009, ADEP 91

² Voir les créneaux horaires dans l'encadré p. 8

³ Domaine est le terme retenu pour l'expérimentation de la validation du socle pour les élèves de 3^e en mars 2009

⁴ Pour le pilier 7 (autonomie et initiative) : **Savoir organiser son travail** : planifier, anticiper, rechercher et sélectionner des informations ; pour le pilier 1 (maîtrise de la langue française) : **Copier un texte sans erreur** : tenir son cahier de textes, son agenda.

En adéquation avec l'évaluation par compétence, la centration sur les apprentissages constitue l'axe fort du projet d'établissement et du contrat Ambition Réussite. En quoi l'accompagnement éducatif y contribue-t-il ?

- **L'aide au travail scolaire**

« *Les devoirs ne sont pas faits, les leçons ne sont pas apprises !* » Quel président de conseil de classe n'a pas entendu cette plainte au cours de sa carrière ? Certes un grand nombre d'études ont eu lieu sur cette question des devoirs à la maison, source certaine d'inégalités. Certes la question du type de devoir à faire « à la maison » doit être travaillée au niveau d'un établissement scolaire. On sait, en effet, que c'est à l'école et dans la classe en particulier que doit se faire l'essentiel du travail d'apprentissage. Mais on sait aussi que de ne pas avoir de devoirs peut être aussi source d'inégalités (les élèves qui réussissent, notamment au lycée, savent faire leurs devoirs !) et source d'angoisse pour les familles (tendance à mal juger un professeur qui ne donnerait pas de devoirs à faire...). De plus, tout apprentissage nécessite entraînement et répétition !⁵

De façon traditionnelle, le collège Senghor a toujours organisé des études, par disciplines ou par classe. En 2007/2008 il n'a donc pas été très difficile de mobiliser professeurs et élèves sur ce thème. Néanmoins certains élèves et certaines familles nous ont avoué leur déception : en inscrivant leur enfant aux études, ils attendaient de la part du professeur responsable une aide particulière dans la discipline de ce professeur. D'où la différenciation en 2008/2009 entre les **études dirigées (aide aux devoirs)** et les **tremplins**. L'élève s'inscrit aux études pour faire ses devoirs au sens large, toutes matières confondues ; il s'inscrit en tremplin *mathématiques* pour obtenir de la part de professeur **un appui pour rebondir, en mathématiques**. Par ailleurs 1 heure d'étude dirigée figure aux emplois du temps de toutes les classes de 6^e, de 16h00 à 17h00, deux fois par semaine. Une aide aux devoirs est ouverte tous les jours de 13h00 à 14h00, pour les élèves ½ pensionnaires ; elle est assurée par les assistants pédagogiques.

Ainsi, avec les études ou les tremplins les élèves trouvent une aide, un appui et un guidage méthodologique pour la réalisation de leur travail scolaire. **L'apprentissage des leçons**, les révisions, la réalisation des exercices sont donc **pris en charge au collège par les professeurs ou les assistants pédagogiques**.

Il y a donc bien **continuité et complémentarité** entre le travail réalisé en cours et celui réalisé dans le cadre des études ou des tremplins. Cette continuité est renforcée en 6^e par l'utilisation de la grille de compétences.

Ce travail accompagne celui réalisé par ailleurs, en classe, dans le cadre de **l'Evaluation Par Contrat de Confiance**⁶. Cette modalité d'évaluation se met en place progressivement au collège. Il s'agit de préparer et travailler, spécifiquement, en classe, avec le professeur, selon un protocole bien établi et identifié par l'élève, le sujet qui sera posé en contrôle.

⁵ Sur cette question on peut se reporter au rapport du Haut conseil de l'Evaluation de l'Ecole intitulé *Le travail des élèves pour l'école, en dehors de l'école* (2005) in C. FORESTIER et C. THELOT (2007), *Que vaut l'enseignement en France ?*, Stock, p.158-165

⁶ En référence aux travaux d'André ANTIBI, auteur de *La constante macabre* (2003) et *Les notes, la fin du cauchemar* (2007), aux éditions MATH'ADORE

- Savoir nager

Savoir fondamental qui contribue à l'autonomie de chacun ! Or, 50% de nos élèves de 6^e ne maîtrisent pas ce savoir fondamental⁷ à leur arrivée au collège. Bien que tous nos élèves de 6^e bénéficient d'un cycle de natation de 12 leçons dans le cadre de l'horaire obligatoire d'EPS, certains ne peuvent toujours pas être considérés comme « nageurs » à l'issue de ce cycle d'enseignement⁸. En conséquence, les élèves de 5^e qui n'ont pas acquis cette compétence bénéficient d'un « soutien natation », avec un professeur d'EPS, dans le cadre de l'accompagnement éducatif (le jeudi soir de 16h00 à 18h00). Dispositif efficace puisque les 15 élèves concernés en 2007/2008 savent tous nager aujourd'hui ! Il y a bien, là aussi, **continuité** et **complémentarité** entre ce qui se fait dans le cadre de l'EPS obligatoire et dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

L'AIDE INDIVIDUALISEE

Le développement de l'aide individualisée ou personnalisée constitue une alternative au redoublement. De ce point de vue là, depuis son entrée en RAR, le collège travaille dans deux directions : la mise en place de **Programmes Personnalisés de Réussite Educative** (PPRE) et le développement du **tutorat**.

Destiné à l'acquisition d'une compétence bien ciblée, déterminée grâce à la mise sur pieds d'un entretien dit d'explicitation⁹, le PPRE est élaboré par un professeur « référent » et se travaille dans la classe, pendant une période déterminée (3 à 6 semaines maximum). Il fait l'objet d'une contractualisation entre l'élève, sa famille et le professeur. Dans le cadre du programme mis en place pour la réussite de l'élève, il n'est pas rare que le professeur incite ce dernier à s'inscrire soit à l'aide aux devoirs (études ou tremplin), soit dans un atelier culturel ou scientifique (théâtre, chant en anglais, atelier d'écriture, etc.).

Le tutorat implique le suivi régulier d'un élève par un adulte référent. En général le travail porte sur l'organisation, la gestion du matériel, la motivation et le sens de l'école, le suivi des devoirs. Là aussi, le professeur tuteur peut conseiller à l'élève qu'il suit d'aller chercher un petit « coup de pouce » dans une discipline proposée dans le cadre des trempins, etc...

Il y a bien **complémentarité** entre les deux dispositifs qui permettent de mieux personnaliser et cibler l'aide apportée aux élèves (PPRE et tutorat) et les ateliers proposés dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

L'OUVERTURE SCIENTIFIQUE, CULTURELLE

Volet important du projet du RAR et du projet d'établissement, l'ouverture scientifique et culturelle constitue aussi un volet important de l'accompagnement éducatif.

- Culture scientifique et technique

⁷ Ce chiffre élevé s'explique en partie par l'organisation de l'enseignement de la natation dans le 1^{er} degré et par le nombre élevé d'élèves primo arrivants ou n'ayant pas effectué l'ensemble de leur scolarité primaire sur Corbeil

⁸ Entre 10 et 15 % soit une quinzaine d'élèves chaque année

⁹ P. VERMERSCH (1994), *L'entretien d'explicitation*, Editions ESF ou P. VERMERSCH (1995), Du faire au dire, l'entretien d'explicitation, in *Les PPRE, nouveau visage de l'aide individualisée*, Dossier téléchargeable sur le site www.cahiers-pedagogiques.com

La signature d'un contrat de partenariat avec l'université « Management et Communication Sud Paris » (ex INT) permet à une classe de 6^e de travailler autour d'un projet scientifique, dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Cet atelier est encadré par deux étudiants d'Evry et parrainé par l'association Colombbus. Elèves, étudiants et professeur responsable travaillent ensemble dans l'objectif de favoriser les « contacts positifs avec les sciences et technologies » et de donner aux élèves un aperçu des métiers scientifiques et techniques. Dans cet atelier, les élèves s'initient à la programmation informatique par le biais du logiciel Tangara¹⁰. Ils travaillent à la programmation d'une simulation de trafic ferroviaire. Dans ce cadre, un responsable du trafic SNCF est intervenu et une sortie sera organisée en juin. Par ailleurs, une restitution du travail réalisé aura lieu au collège, devant les familles, en fin d'année scolaire.

Les élèves peuvent aussi s'inscrire à un Atelier Scientifique plus orienté vers les jeux mathématiques et la découverte de l'histoire des mathématiques.

- **Écriture, bande dessinée, lecture, théâtre, cinéma, photographie, chant (in english !)**

Ateliers artistiques ou « clubs », ces ateliers font partie intégrante de l'accompagnement éducatif. Ils fonctionnent le soir mais aussi les mercredis après-midi. Grâce aux partenariats qu'ils impliquent (associations, théâtres), ces ateliers permettent des rencontres entre des professionnels tels que photographes, danseurs, acteurs, auteurs, dessinateurs, écrivains et nos élèves. Ils doivent aboutir, d'ici la fin de l'année à des restitutions : production théâtrale, exposition, etc.

Chaque élève, peut donc de façon volontaire et avec l'accord de ses parents découvrir d'autres mondes, d'autres lieux, d'autres cultures et enrichir son propre patrimoine culturel **en réalisant de manière autonome son propre parcours culturel au collège.**

¹⁰ Tangara : logiciel libre de programmation créé et développé par l'association Colombbus

LES LEVIERS QUI ONT PERMIS LA MISE EN PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF EN 2008/2009

Le collège en est à sa deuxième année de mise en œuvre de l'accompagnement éducatif. Certains écueils rencontrés au cours de la 1^{ère} année ont ainsi pu être évités. Essayons d'identifier les leviers qui ont facilité la mise en œuvre et la réussite du projet.

- Anticipation.

Suite aux bilans dressés en fin d'année scolaire 2007/ 2008 la fiche de vœu adressée aux professeurs comportait une case « accompagnement éducatif » avec les créneaux possibles et les thèmes (étude dirigée, tremplin, ateliers culturels, etc.). Cela a permis d'insérer ces créneaux dans l'emploi du temps des professeurs volontaires et d'y affecter des classes (6^e notamment). Il en ressort une plus grande cohérence entre le travail réalisé en cours et le suivi en études par exemple.

- Adhésion et engagement professionnel des professeurs

Près de la moitié des professeurs du collège sont investis dans le dispositif, que ce soit pour l'aide au travail scolaire ou pour l'animation d'ateliers scientifiques, culturels et sportifs. Ils constituent les meilleurs vecteurs d'incitation et de motivation des élèves.

Dans l'aide au travail scolaire, ils sont les mieux placés pour aider les élèves à faire les liens entre ce qui se fait en cours et dans l'accompagnement éducatif. Ils se placent ainsi et placent les élèves en situation « d'apprendre à apprendre ».

Par ailleurs, les professeurs servent de relais pour les inscriptions, soit dans le cadre de PPRE (signature des contrats avec les familles), soit dans le cadre des réunions parents/professeurs (3 réunions dans l'année).

L'accompagnement éducatif ne pourrait avoir pris une telle ampleur cette année au collège si cette adhésion des professeurs au dispositif n'avait pas été si importante, et si leur engagement professionnel quotidien auprès des élèves avait été moindre. Une des raisons qui peut expliquer cet engouement peut se trouver dans le phénomène d'empathie qu'ils témoignent aux élèves. L'accompagnement éducatif constitue un moment de « calme » dans la journée où d'autres liens se créent avec les élèves, d'autres procédés sont mis en place, avec des professeurs qui découvrent les élèves autrement. La notion « d'accompagnement » trouve là tout son sens.

- Les assistants pédagogiques

Contrairement à l'expérience vécue l'an passé, l'accompagnement éducatif figure en priorité dans l'emploi du temps des assistants pédagogiques. Cette disponibilité horaire (13h00-14h00 et 16h00-18h00) a constitué un des critères de recrutement.

LES POINTS FORTS

Les textes officiels¹¹ incitent les établissements à proposer dans le cadre de l'accompagnement éducatif des activités qui recouvrent les domaines scolaires, culturels, sportifs et linguistiques (maîtrise d'une langue étrangère). Le collège répond à cette demande, même si les pôles « aide aux devoirs » et « culture » sont dominants. Les différents dispositifs proposés ne sont pas en concurrence. Ils permettent de répondre à des moments différents à des objectifs différents pour des élèves différents. Néanmoins un nombre élevé d'élèves participe à plusieurs ateliers.

En 2008/2009 l'accompagnement éducatif concerne presque la moitié des élèves du collège et la moitié des professeurs ; par ailleurs, toutes les disciplines sont représentées, que ce soit dans l'aide aux devoirs ou dans les autres ateliers proposés (sport, culture).

LES LIMITES ET LES DIFFICULTES

- Le suivi des élèves

Conséquence de l'ampleur prise par le dispositif cette année (propositions d'ateliers et effectifs), le suivi individuel des élèves est difficile. Même si l'appel est fait à chaque créneau horaire¹², même si la demande des familles est forte, une certaine érosion des effectifs a lieu en cette fin d'année sur le créneau 17h00 – 18h00. Certains élèves, trop absentéistes, se voient « radiés » des ateliers ; par ailleurs, certains ateliers se sont déplacés sur d'autres créneaux pour répondre à une demande des élèves et augmenter ainsi leur taux de fréquentation (club lecture par exemple).

- L'engagement des élèves

L'accompagnement éducatif demande un engagement des élèves (et de leur famille) en termes d'inscription et d'assiduité. Le choix a été fait, au collège Senghor, de ne proposer que des ateliers qui fonctionnent sur l'année. Dans ce choix nous affirmons notre volonté anti « zapping », anti « super marché » face à une demande « consommatrice » de nos élèves qui ne prendraient dans l'accompagnement éducatif que ce qu'ils voudraient et quand ils le voudraient. En conséquence, nous avons du mal à mobiliser nos élèves de 3^e dans l'accompagnement éducatif !¹³

Néanmoins, comme l'amélioration des résultats au DNB constitue aussi un des axes forts du travail engagé au collège, nous mobilisons nos élèves de 3^e de manière plus ponctuelle et plus ciblée, avec **les mercredis de l'école ouverte**. Mercredis flashes de révisions pour un contrôle commun, mercredis flashes de « deuxième chance » pour un devoir raté, mercredis flashes de révisions pour les brevets blancs, etc... Ainsi, tout au long de l'année, en complément de l'accompagnement éducatif que nos élèves de 3^e rejettent, sur une douzaine de mercredis de novembre à juin, une trentaine d'élèves de 3^e en moyenne¹⁴ s'inscrivent

¹¹ Circulaire de rentrée 2008

¹² Le suivi des absences sur les créneaux de l'accompagnement éducatif mobilise tous les soirs deux AED de 16h00 à 18h00 (relevé des feuilles d'absence, saisie dans le logiciel et appel des familles)

¹³ Ils ne représentent que 19% de l'effectif !

¹⁴ De 15 élèves minimum à 50 pour une révision de brevet blanc !

ponctuellement à l'école ouverte pour réviser, s'entraîner et acquérir des méthodes de travail.

- **La carence en installations sportives**

Outre le soutien natation, un seul atelier sportif fonctionne chaque soir au collège. Il s'agit du tennis de table qui peut être proposé intra muros. Si le collège peut bien disposer des installations municipales de 16h00 à 18h00, c'est prioritairement pour y placer les cours d'EPS de nos élèves de 3^e¹⁵. Même s'il n'est pas fortement déployé dans le cadre de l'accompagnement éducatif, l'accès aux pratiques sportives fait cependant bien partie du projet d'établissement puisque les élèves peuvent participer à la **section sportive basket**¹⁶ (6^e et 5^e) et s'inscrire à l'**association sportive** du collège qui fonctionne tous les mercredis après-midi avec les professeurs d'EPS.

- **Une efficacité sans cesse interrogée**

Même si le dispositif mobilise beaucoup d'élèves et d'intervenants, on reste cependant en difficulté pour évaluer plus finement les effets directs de l'ensemble de ces actions sur les apprentissages fondamentaux et la réussite scolaire des élèves. Ainsi, les nombreux élèves qui participent aux ateliers scientifiques réussissent-ils mieux en mathématiques ou en sciences physiques ? Nos apprentis acteurs progressent-ils davantage et plus vite que les autres en français ?

Si nous ne pouvons pas apporter de réponse précise à ces questions nous restons néanmoins convaincus de l'importance de ce dispositif pour lutter contre la fatalité de l'échec scolaire et contribuer à donner du sens aux apprentissages.

PERSPECTIVES

Depuis 3 ans les indicateurs du collège semblent sortir du rouge : les résultats au DNB sont meilleurs (69% de réussite en juin 2008), les taux de redoublement se réduisent, les pourcentages de passage en seconde générale et technologique augmentent... Tout ne résulte pas de « l'effet » accompagnement éducatif, mais ces résultats peuvent s'interpréter comme une conséquence de la mise en cohérence de tous les dispositifs entre eux.

Néanmoins nous avons encore des marges de progrès. Quelques objectifs peuvent être visés d'ici 2012 (contrat d'objectifs) :

- Passer de 50% de l'effectif du collège concerné par l'accompagnement éducatif à 70% en mobilisant davantage nos élèves de 4^e et de 3^e
- Dans cette perspective, mobiliser dans l'accompagnement éducatif tous les professeurs du collège au moins une heure par semaine.
- Améliorer les critères d'évaluation de l'efficacité des actions entreprises.

¹⁵ Les installations sportives couvertes sont réservées aux élèves du 1^{er} degré de 14h00 à 16h00 et le budget transport ne permet pas d'autres déplacements sur les installations que ceux réalisés pour le stade nautique. L'organisation des cours reste prioritaire sur celle de l'accompagnement éducatif.

¹⁶ 25 élèves de 6^e et 15 élèves de 5^e. Une section athlétisme ouvrira en septembre 2009 pour nos élèves de 5^e.

CONCLUSION

En résumé, l'accompagnement éducatif **fédère et dépasse** un ensemble de dispositifs et d'actions qui existaient antérieurement à sa mise en place. Il complète et renforce les choix qui sont faits dans le cadre du projet d'établissement (volet pédagogique).

Il contribue à la **mise en place de la différenciation pédagogique** et à la **rénovation des modalités d'évaluation** (évaluation par compétence et évaluation par contrat de confiance). Il peut permettre à chaque élève de **se définir un parcours personnalisé de réussite au sein du collège** . Il contribue ainsi au changement de perception que l'élève peut avoir du collège et au changement de regard que l'enseignant porte sur lui. Il participe du changement de professionnalité des enseignants et peut en constituer un levier. Il fait partie de la mission de l'enseignant du XXI^e siècle. Il peut constituer un des moyens du changement de l'école pour la réussite de tous nos élèves.

L'accompagnement éducatif au collège Senghor en quelques chiffres

Nombre d'élèves	520 avec SEGPA, 452 hors SEGPA	
Nombre total d'élèves inscrits à l'accompagnement éducatif	226 (soit 50% de l'effectif « collège »)	
Aide aux devoirs	95% des élèves inscrits (215 élèves)	Total supérieur à 100% car le même élève peut participer à plusieurs ateliers de l'accompagnement éducatif (aide aux devoirs à 16h00 et sport à 17h00)
Sport	24,78 % des élèves inscrits (56 élèves)	
Culture	55,31 % des élèves inscrits (125 élèves)	
Langue vivante (anglais)	12,4 % des élèves inscrits (28 élèves)	
Nombre de professeurs	41(collège), 49 en tout	
Nombre de professeurs intervenants à l'accompagnement éducatif	21 dont la professeure documentaliste Toutes les disciplines ont des représentants	
Autres intervenants	1 CPE, assistantes pédagogiques, un intervenant extérieur (mairie)	
Créneaux horaires	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les jours de 13h00 à 14h00 - Lundis, mardis et jeudis soirs : 16h – 18h00 - Vendredis soirs : 15h – 17h00 - Mercredis après-midi : 13h30 – 16h30 - Mardis et jeudis : 13h - 14h00 	

Le collège Senghor en quelques chiffres

- Situation géographique : entre la cité des Tarterêts et le lycée Robert Doisneau de CORBEIL
- 520 élèves
- 83% de CSP défavorisées
- Résultats des évaluations nationales (sept. 2008) :
 - o Français : **37,4 %** de réussite (chiffre qui stagne depuis 2 ans)
 - o Mathématiques : 55,8 % de réussite (chiffre en hausse depuis 2 ans)
- En Réseau Ambition Réussite (RAR) depuis septembre 2006
- Résultats diplômes 2008 :
 - o CFG : 100 % (< 80 % en juin 2006)
 - o DNB : 68,7 % (51,3 % en juin 2006)

Dominique POLICARPO

Principale adjointe

Collège Léopold Sédar Senghor
CORBEIL-ESSONNES (91)